

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2017/06/08/2017020400/justel>

Dossier numéro : 2017-06-08/12

Titre

8 JUIN 2017. - Arrêté royal fixant le modèle du certificat d'assurance ou autre garantie financière pour le rapatriement et le certificat d'assurance ou de toute autre garantie financière relative à la responsabilité de l'armateur, visés au titre 2 de la loi du 13 juin 2014 d'exécution et de contrôle de l'application de la Convention du travail maritime 2006

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 27-08-2021 inclus.

Source : EMPLOI, TRAVAIL ET CONCERTATION SOCIALE.MOBILITE ET TRANSPORTS.SECURITE SOCIALE

Publication : Moniteur belge du 23-06-2017 page : 67932

Entrée en vigueur : 18-01-2017

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AR 2021-07-30/13, art. 6.1, 002; En vigueur : 26-12-2020>